

## Curriculum vitae

<b>NOM DE FAMILLE :</b>	Benneh	
<b>PRÉNOM :</b>	Emmanuel	
<b>DEUXIÈME PRÉNOM :</b>	Yaw	
<b>SEXE :</b>	Homme	
<b>DATE DE NAISSANCE :</b>	30 avril 1954	
<b>NATIONALITÉ :</b>	Ghanéenne	
<b>CRITÈRES RÉGIONAUX :</b>	Afrique	
<b>SECONDE NATIONALITÉ : (LE CAS ÉCHÉANT)</b>	Aucune	
<b>ÉTAT CIVIL :</b>	Célibataire	
<b>LISTE A/LISTE B :</b>	Liste B	
<b>LANGUES</b>	<b>Langue maternelle :</b> akan	
- ANGLAIS	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- FRANÇAIS	(à l'écrit) Débutant	(à l'oral) Débutant
<b>QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES :</b> <i>Date, établissement, diplôme(s) obtenu(s) (en commençant par le plus récent) - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire</i>		
<p><b>Octobre 1980 – Juillet 1988</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Institution:</i> Université de Cambridge</li> <li>- <i>Diplôme(s) obtenu(s):</i> Maîtrise en lettres</li> </ul> <p><b>Octobre 1979 – Juin 1980</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Institution:</i> Université de Cambridge</li> <li>- <i>Diplôme(s) obtenu(s):</i> Maîtrise en droit</li> </ul> <p><b>Octobre 1977 – Septembre 1978</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Institution:</i> Université de Leiden</li> <li>- <i>Diplôme(s) obtenu(s):</i> Diplôme de troisième cycle</li> </ul> <p><b>Octobre 1973 – Juin 1976</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Institution:</i> Université du Ghana</li> <li>- <i>Diplôme(s) obtenu(s):</i> Licence en droit</li> </ul>		
<b>EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :</b> <i>Date, employeur, intitulé du poste, autres informations (en commençant par le plus récent) - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire - Veuillez indiquer la pertinence de l'expérience par rapport à la candidature présentée sous la liste A ou B, le cas échéant</i>		
<p><b>Octobre 1990</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Employeur :</i> Université du Ghana</li> <li>- <i>Intitulé du poste :</i> Enseignant, maître de conférences</li> </ul> <p><b>Depuis 1990</b> Enseignant/maître de conférences, faculté de droit, Université du Ghana, droit international public, droit international humanitaire, droit international des droits de l'homme, droit international de l'investissement, droit de la propriété intellectuelle.</p>		

**1990 – 2009** Enseignant, superviseur et examinateur, *Legon Centre for International Affairs and Diplomacy* (LECIAD), Université du Ghana, Legon, droit international public, droit diplomatique et droit des institutions internationales, droit des Nations Unies, institutions internationales, questions juridiques et politiques liées à l'investissement étranger direct, droit international humanitaire.

**2000 – 2009** Enseignant, Collège du personnel et du commandement des forces armées du Ghana, droit international, droit des Nations Unies, droit international humanitaire et droit diplomatique et des institutions internationales. J'ai été le premier à enseigner tous ces cours au Collège.

**Octobre 1985 – Avril 1986**

- *Employeur* : Secrétariat du Commonwealth, Royaume-Uni
- *Intitulé du poste* : Juriste

**AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES PERTINENTES :**

- *Veillez copier/coller les entrées si nécessaire*

**Depuis 1990**

- *Activité* : Membre, comité de rédaction de la Revue juridique de l'Université du Ghana

**2003 - 2010**

- *Activité* : Président et Directeur de la Revue juridique de l'Université du Ghana, 2003-2010

**2003 - 2009**

- *Activité* : Membre, comité de rédaction de la Revue des affaires internationales du LECIA

**1994 - 2000**

- *Activité* : Membre, comité de rédaction de la Revue de la Société africaine de droit international et comparé

**1994 - 2000**

- *Activité* : Rapporteur, Société africaine de droit international et comparé, réaffirmation des principes du droit international en Afrique. Conçue selon les modalités de la déclaration relative au droit des relations étrangères des États-Unis, adoptée par l'*American Law Institute* et que le Gouvernement des États-Unis utilise comme guide en matière de politique étrangère, la réaffirmation des principes en Afrique visait à assurer une certaine cohérence dans la conduite de la politique et des relations étrangères sur le continent africain. Le premier volet de la réaffirmation dont je suis l'auteur, intitulé « Examen du principe de non-intervention et des règles y afférentes établis conformément à la pratique des États africains en la matière (*Review of the Law on Non-Intervention and its accompanying Rules Constructed from the State Practice of African States regarding Non-Intervention*), a été publié dans la Revue de la Société et est devenu une référence pour les chercheurs du monde entier dans le domaine du droit international public.

**Juin 2012**

- *Activité* : Membre, Groupe d'experts ad hoc du Secrétariat du Commonwealth qui a examiné le manuel intitulé « Intégrer le développement durable dans les accords internationaux d'investissement : guide à l'intention des pays en développement » (*Integrating Sustainable Development into International Investment Agreements : A Guide for Developing Countries*), qui a été publié par le Secrétariat en 2013. Ce guide vise à aider les pays en développement à concevoir des accords internationaux d'investissement qui répondent à leurs besoins en matière de développement, en intégrant dans ces accords le concept de développement durable. Ce guide a également été conçu pour servir de référence aux décideurs politiques, experts juridiques, chercheurs juridiques et groupes de la société civile qui sont intéressés par les conséquences de tels accords sur le développement. On peut lire dans la préface du guide que ce dernier « a été soumis à un processus d'examen rigoureux par un comité de lecture composé d'experts renommés dans le domaine afin de s'assurer qu'il respecte les normes internationales ». J'ai été désigné membre du groupe en reconnaissance de mes recherches et de ma contribution dans le domaine du droit international de l'investissement.

**PUBLICATIONS LES PLUS PERTINENTES**

**Publications**

**A. Articles**

1. « La pression économique unilatérale et la question de la définition de l'agression établie par les Nations Unies » (*Unilateral Economic Pressure and the Question of the United Nations Definition of Aggression*), Revue juridique de l'Université du Ghana (1988-90), p. 72 à 93.

2. « Stabilité des droits miniers en droit ghanéen » (*Stability of Mineral Rights under Ghanaian Law*) (avec Fui S. Tsikata), travaux de la troisième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé (1991), p. 170 à 180.
  3. « La pression économique et le nouvel ordre économique international repensé » (*Economic Coercion and the New International Economic Order Reconsidered*), travaux de la quatrième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé (1992), p. 220 à 239.
  4. « Les Nations Unies et les sanctions économiques, vers un nouvel ordre mondial ? » (*The United Nations and Economic Sanctions – Towards a New World Order ?*), travaux de la cinquième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé (1993), p. 241 à 257.
  5. « La pression économique, le principe de non-intervention et l'affaire du Nicaragua », (*Economic Coercion, the Non-Intervention Principle and the Nicaragua Case*), Revue africaine de droit international et comparé, Vol. 6 (1994), p. 235 à 252.
  6. « Les sanctions économiques dans l'affaire Lockerbie : note relative à l'affaire concernant les questions d'interprétation et d'application de la Convention de Montréal de 1971 » (*Economic Sanctions in the Lockerbie Affair: A Note on the Case Concerning Questions of Interpretation and Application of the 1971 Montreal Convention*), bulletin du *Legon Centre of International Affairs*, Vol. 3 n° 1, mars 1995, p. 19 à 26.
  7. « Examen du principe de non-intervention » (*Review of the Law on Non-Intervention*), Revue africaine de droit international et comparé, Vol. 7 (1995), p. 139 à 157.
  8. « Commentaires relatifs aux accords externes de prêt, aux opérations commerciales internationales et au pouvoir de conclure des traités conformément à la quatrième Constitution républicaine du Ghana » (*Comments on External Loan Agreements, International Business Transactions and the Treaty-Making Power Under the Fourth Republican Constitution of Ghana*), Vol. XX, Revue juridique de l'Université du Ghana, p. 78 à 91.
  9. « Le droit au commerce en droit international classique : de Grotius à Vattel » (*The Right to Trade in Classical International Law : from Grotius to Vattel*), Vol. 1 Revue des affaires internationales de Legon, décembre 2004, p. 160 à 178.
  10. « Droit international, droits souverains et investissements étrangers directs : directives issues de la jurisprudence des tribunaux internationaux d'arbitrage » (*International Law, Sovereign Rights and Foreign Direct Investment: Directions from the Jurisprudence of International Arbitral Tribunals*), vol. XXI, Revue juridique de l'Université du Ghana (2000-2002), p. 1 à 90.
  11. « Immunité souveraine et crimes internationaux » (*Sovereign Immunity and International Crimes*), Vol. XXII, Revue juridique de l'Université du Ghana (2002-2004), p. 112 à 160.
  12. « Développer l'état de droit au sein des Nations : un défi pour les Nations Unies » (*Developing the Rule of Law Among Nations: A Challenge to the United Nations*), vol. XXV, Revue juridique de l'Université du Ghana (2011-2012), p. 152 à 197.
  13. « Les sources du droit international public et leur applicabilité au droit national du Ghana » (*The Sources of Public International Law and their Applicability to the Domestic Law of Ghana*), vol. XXVI, Revue juridique de l'Université du Ghana (2013).
- B. Articles courts**
14. « Règles établies conformément à la pratique des États africains concernant le principe de non-intervention » (*Rules Constructed from the State Practice of African States Regarding Non-Intervention*), Revue africaine de droit international et comparé, vol. 7 (1995), p. 184 à 187.
  15. « Nouvelles directives relatives au droit d'auteur international et droits connexes » (*New Directions in International Copyright and Neighbouring Rights*), Revue juridique trimestrielle du Ghana (1998), vol. 2, p. 17 à 19.
  16. « Commentaire exploratoire sur l'autodétermination économique dans un monde en évolution » (*Exploratory Comment on Economic Self-Determination in a Changing World*), *Africa Legal Aid Quarterly*, avril-juin 1998.
- C. Chapitres d'ouvrages**
17. « État, territoire et reconnaissance en droit international : relations entre ces deux notions » (*Statehood, Territory and Recognition in International Law: Their Inter-relationships*), Quashigah et Okafor (Éd.), *Legitimate Governance in Africa*, 1999 Kluwer Law International, p. 375 à 401.
  18. « Le rôle des organisations internationales et des donateurs pour compléter le programme d'intégration du Ghana en Afrique occidentale : problèmes et défis du Ghana à la recherche d'un programme d'intégration régional » (*The Role of International Organizations and Donors in Complementing Ghana's Integration Agenda in West Africa: Issues and Challenges in Ghana in Search of Regional Integration Agenda*), Friedrich-Ebert-Stiftung, Ghana (2009), chapitre 10, p. 175 à 192.
  19. « Le régime juridique international des migrations et les politiques migratoires de la CEDEAO et des États d'accueil » (*The International Legal Regime of Migration and the Migration Policies of ECOWAS and Receiving-States*), dans Takyiwa Manuh, « Pouvoir habiter partout dans le monde ? Migration internationale et développement dans le Ghana et l'Afrique occidentale d'aujourd'hui » (*At Home in the World?: International Migration and Development in Contemporary Ghana and West Africa*) 2004, p. 78 à 102.
- D. Rapport technique**
20. « Dimensions juridiques et institutionnelles des migrations au Ghana » (*Legal and Institutional Dimensions of Migration in Ghana*), (notamment avec Takyiwa Manuh), Centre d'études migratoires de l'Université du Ghana,

Séries de documents techniques sur les études migratoires, 2010, p. 1 à 90.

#### **En attente de publication**

##### **A. Publications de l'Université du Ghana**

1. « Cadre juridique et politique des migrations au Ghana : analyse critique » (*Legal and Policy Frameworks of Migration in Ghana*), article soumis au Centre d'études migratoires ;
2. « La menace de la CEDEAO de faire usage de la force légitime en Côte d'Ivoire : examen du droit international régissant le recours à la force » (*ECOWAS's Threat of Use of Legitimate Force in Cote d'Ivoire: Revisiting the International Law Governing Recourse to Force*), article soumis à la Faculté de droit.

##### **B. Projets de livres**

1. « Droit international, droits souverains et investissements étrangers directs : directives issues de la jurisprudence des tribunaux internationaux d'arbitrage » (*International Law, Sovereign Rights and Foreign Direct Investment: Directions from the Jurisprudence of International Arbitral Tribunals*), article long déjà publié, en cours d'examen en vue d'une publication sous forme de livre.
2. « Facilitation de la migration intra-régionale de main-d'œuvre dans la région de la CEDEAO » (*Facilitation of Intra Regional Migration in the ECOWAS Region*), projet de recherche qui devrait être édité par moi-même, Mariama Awumbila et John Teve du Centre d'études migratoires.

##### **C. Autres articles en cours d'examen aux fins de publication**

1. « Intervention humanitaire et Acte constitutif de l'Union africaine : examiner le passé pour envisager l'avenir » (*Humanitarian Intervention and the Constitutive Act of the African Union: Looking Back to See Ahead*).
2. « Le cadre juridique des investissements étrangers directs au Ghana » (*The Legal Framework of Foreign Direct Investment in Ghana*).

#### **SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES LES PLUS PERTINENTES**

##### **Conférences et séminaires**

1. Séminaire de droit international, Office des Nations Unies, Genève, 10-28 mai 1982 ; certificat de participation.
2. Quatorzième session d'étude, Institut international des droits de l'homme, Strasbourg, France, 4-29 juillet 1983 ; certificat de participation.
3. 11<sup>e</sup> session du centre de formation international pour l'enseignement universitaire des droits de l'homme, 4 juillet– 2 août 1983, Strasbourg, France. Programme conçu pour préparer à un enseignement spécialisé en droit international et comparé des droits de l'homme.  
Certificat de participation délivré par l'Institut international des droits de l'homme.
4. Troisième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, sur le thème suivant : « Constitutionnalisme et droits de l'homme en Afrique », Arusha, Tanzanie, 2-5 avril 1991. Présentation d'un papier intitulé « Stabilité des droits miniers en droit ghanéen » (*Stability of Mineral Rights under Ghanaian Law*), publié dans le cadre des travaux de la troisième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, avril 1991, p. 170 à 180 ;
5. Quatrième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, sur le thème suivant : « La théorie et la pratique de l'autodétermination dans le contexte africain : légitimité, État et nouvel ordre politique », Dakar, Sénégal, avril 1992. Présentation d'un papier intitulé « La pression économique et le nouvel ordre économique international » (*Economic Coercion and the New International Economic Order*), publié dans le cadre des travaux de la quatrième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, avril 1992, p. 220 à 239 ;
6. Cinquième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, Accra, Ghana, 20-24 septembre 1993. Présentation d'un papier intitulé « Les Nations Unies et les sanctions économiques, vers un nouvel ordre mondial ? » (*The United Nations and Economic Sanctions – Towards a New World Order ?*), publié dans le cadre des travaux de la cinquième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, septembre 1993, p. 241 257 ;
7. Sixième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, Kampala, Ouganda ;
8. Septième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, Johannesburg, Afrique du Sud ;
9. Huitième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, sur le thème suivant : « Intégration régionale », Le Caire, Égypte, 2-5 septembre 1996. J'ai présidé des sessions de la conférence ; et
10. Neuvième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et comparé, Côte d'Ivoire.
11. Programme de bourses en droit international de l'ONU/UNITAR, La Haye, 4 juillet-12 août 1994. Certificat de participation.
12. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), séminaire régional sur l'enseignement et la recherche en droit de la propriété intellectuelle, Le Caire, Égypte, décembre 1996.
13. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), séminaire régional sur l'enseignement et la recherche en droit de la propriété intellectuelle, Abuja, Nigéria, 7-11 septembre 1998.
14. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), séminaire régional sur les avantages du système de propriété intellectuelle pour les universités, les chercheurs universitaires et les organismes de recherche et développement, organisé par l'OMPI et le Ministère tanzanien des sciences, des technologies et de l'éducation supérieure, Dar es-Salaam, Tanzanie, 20-22 juin 2000.

15. Séminaire à Salzbourg sur le thème suivant : « Perspectives transnationales en matière de droit de la propriété intellectuelle et des communications », Salzbourg, Autriche, 2-9 août 2000.  
Participation à des débats sur les sujets suivants : l'avenir d'Internet ; la gouvernance d'Internet et les nouvelles institutions ; la réglementation relative à Internet et aux communications ; l'autoréglementation d'Internet : les relations entre le gouvernement et le secteur privé ; le développement d'Internet et des télécommunications ; les aspects juridiques de la vie privée, de la pornographie et de la sécurité ; droit et politiques en matière de concurrence ; élaboration des politiques et Internet : influences sociales et politiques ; et l'harmonisation du droit en matière de brevets, de droits d'auteur, de marques et de secret industriel. Présentation d'un papier sur le sujet suivant : « Les intérêts nationaux et Internet-la fracture numérique et les États africains ».
16. Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, formation de niveau avancé en droit international humanitaire pour les enseignants universitaires, organisée par l'Académie de Genève et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Genève, Suisse, septembre 2008. Certificat de participation.
17. Centre des droits de l'homme, Université de Pretoria, séminaire sur les droits de l'homme, 7-13 2008.

#### APPARTENANCE À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

1. Société africaine de droit international et comparé.
2. Barreau du Ghana.
3. Membre honoraire, Association ghanéenne de science.
4. Membre, Institut des négociations internationales.

#### DISTINCTIONS REÇUES

2010 – Reconnu meilleur enseignant de sciences humaines, Université du Ghana, 2009.

Ce prix a notamment été justifié comme suit : « Votre maîtrise des matières que vous enseignez, votre éloquence et votre clarté, vous ont valu l'affection de vos étudiants, qui vous ont décrit comme un professeur passionné qui est toujours disponible pour s'entretenir avec les étudiants ». Le prix m'a été attribué en reconnaissance de ma « contribution à la promotion de l'Université du Ghana comme lieu de savoir et d'excellence ».

J'ai en outre été sollicité en qualité de chercheur invité dans les universités suivantes :

1. Université de Leiden, Hollande, septembre-décembre 1991 ;

Visite d'étude à la faculté de droit conformément à l'accord de coopération entre Leiden et Legon, en vue d'une collaboration dans le domaine de la recherche et du développement de mon curriculum

2. Université de Leiden, Hollande, septembre-décembre 1996 ;

Visite d'étude à la faculté de droit conformément à l'accord de coopération entre Leiden et Legon, en vue d'une collaboration dans le domaine de la recherche et du développement de mon curriculum

3. Université de Leiden, Hollande, juillet-septembre 1998 ;

Visite d'étude à la faculté de droit conformément à l'accord de coopération entre Leiden et Legon. Nouveau matériel pédagogique et nouvelles recherches concernant les problèmes contemporains du droit international.

4. Université de Leiden, Hollande, 17 janvier-28 février 2004 ;

Visite d'étude à la faculté de droit conformément à l'accord de coopération entre Leiden et Legon, en vue d'une collaboration dans le domaine de la recherche et du développement de mon curriculum ; j'ai donné des conférences au *Grotius Centre for International Legal Studies* de l'Université de Leiden à La Haye ; et rédigé un article de 90 pages intitulé « Droit international, droits souverains et investissements étrangers directs : directives issues de la jurisprudence des tribunaux internationaux d'arbitrage » (*International Law, Sovereign Rights and Foreign Direct Investment: Directions from the Jurisprudence of International Arbitral Tribunals*), qui a été publié dans la Revue juridique de l'Université du Ghana, volume XXI, 2001-2002, p. 1 à 90.

5. Queen Mary College, Londres, octobre 1991 ;

Visite d'étude financée par l'OMPI pour développer mon curriculum en vue de l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle à la Faculté de droit, Legon.

6. Programme de visiteurs internationaux des États-Unis : information. Agence, mars-avril 1997. Une visite d'étude de la propriété intellectuelle aux États-Unis, financée par le gouvernement des États-Unis et conçue pour examiner l'impact d'Internet sur les droits de propriété intellectuelle et mettre à jour mon enseignement du droit de la propriété intellectuelle à la faculté de droit, ainsi que pour conseiller le gouvernement ghanéen sur les propositions de changements et d'amendement des lois en matière de propriété intellectuelle.

Certificat de participation.

7. Université de Nottingham, Royaume-Uni, mars 2000 ;

Subvention du Conseil britannique dans le cadre d'un programme lié aux droits de l'homme. Collaboration dans le domaine de la recherche et développement du curriculum. J'ai également participé à des consultations avec la faculté de Nottingham concernant la pratique et l'expérience du Royaume-Uni en matière de droits liés au droit du travail.

8. Université de Nottingham, Royaume-Uni, mars 2001 ;

Subvention du Conseil britannique dans le cadre d'un programme lié aux droits de l'homme. Recherches relatives à la mise en œuvre nationale des obligations internationales du Ghana conformément à divers instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Le résultat des recherches m'a permis d'assister la faculté de droit à Legon dans ses fonctions de conseil auprès du gouvernement ghanéen.

9. Université de Nottingham, Royaume-Uni, 17-24 novembre 2002 ;

Subvention du Conseil britannique dans le cadre d'un programme lié au droit international et au développement durable. J'ai rassemblé des données et du matériel pédagogique sur les aspects de la biodiversité liés à la propriété intellectuelle à l'intention des étudiants suivant des cours en droit de la propriété intellectuelle et en droit de l'environnement à la faculté de droit de l'Université du Ghana.

10. Université de Northwestern, Chicago, États-Unis, juin 2001 ;

Nouveau matériel pédagogique et nouvelles recherches dans le domaine du droit régissant l'usage de la force et l'intervention en droit international contemporain. J'ai également mis à jour du matériel pédagogique en droit international public.

#### INTÉRÊTS PERSONNELS

Lire. Apporter une aide humanitaire.

#### DIVERS

S'agissant de la candidature que je présente au titre de la liste B, je possède 23 années d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant à l'Université du Ghana où j'ai enseigné diverses matières à la faculté de droit, parmi lesquelles le droit international public, le droit international humanitaire, le droit international des droits de l'homme, le droit commercial international, le droit international de l'investissement et le droit de la propriété intellectuelle. J'ai également enseigné le droit international humanitaire et des droits de l'homme en maîtrise. En dehors de la faculté de droit, j'ai ouvert la voie et développé l'enseignement du droit international public, du droit diplomatique et des institutions internationales, du droit des Nations Unies, des questions juridiques et politiques liées à l'investissement étranger direct, des institutions internationales et du droit international humanitaire dans le cadre de la maîtrise au LECIAD. J'ai également ouvert la voie de l'enseignement du droit international public, du droit international humanitaire, du droit diplomatique et des institutions internationales et du droit des Nations Unies dans le cadre de la maîtrise du Collège du personnel et du commandement des forces armées du Ghana.

Outre l'enseignement, mon expérience professionnelle à l'Université du Ghana s'est étendue à la supervision et à l'examen d'un nombre considérable de longs articles et de dissertations sur le droit international public et autres domaines connexes à la faculté de droit, au LECIAD, au Collège du personnel et du commandement des forces armées du Ghana et dans le cadre de la maîtrise en droits de l'homme et démocratisation en Afrique (avec l'Université de Pretoria, Afrique du Sud).

J'ai également été invité à donner des conférences dans un certain nombre d'institutions à l'étranger, notamment dans les universités de Leiden, de Northwestern, de Nottingham et de Pretoria. Ma visite à Leiden en 2004 m'a notamment donné l'occasion de faire des conférences au prestigieux *Grotius Centre for International Legal Studies* de l'Université à La Haye, et au *TMC Asser Institut for International Law* à La Haye.

Dans le cadre de mon activité professionnelle en tant qu'enseignant, chercheur, expert juridique et consultant, j'ai été invité à participer à de nombreuses conférences, séminaires et ateliers à l'intérieur et en dehors du pays où j'ai présenté des papiers dans mes domaines de spécialisation, parmi lesquels figurent le droit international public, le droit international de l'investissement, le droit international pénal et le droit de la migration. J'ai publié certains de ces papiers ainsi que d'autres articles dans des revues de référence et j'ai participé à la rédaction de chapitres d'ouvrages.

De plus, j'ai été employé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) en qualité de consultant pour enseigner dans le cadre de formations sur les pratiques diplomatiques pour les fonctionnaires gambiens et érythréens. Les cours que j'ai enseignés dans ces deux pays comprenaient notamment une introduction au droit international public, du droit commercial international, du droit international de l'investissement, du droit des traités et les évolutions récentes en droit international. J'ai également été employé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en qualité de consultant pour enseigner dans le cadre des

sessions de formation intensives pour les négociateurs d'accords internationaux d'investissement à l'Université de Pretoria, Afrique du Sud. J'ai également eu l'occasion de donner des conférences sur « La pratique des traités » et « Les répercussions des traités pour les rédacteurs de lois » dans le cadre de la série de conférences d'invités organisée par le Secrétariat du Commonwealth et le Gouvernement ghanéen, et dans le cadre du séminaire de droit maritime organisé par l'Institut de formation judiciaire pour les juges des juridictions supérieures du Ghana. En 2012, j'ai été désigné membre du groupe d'experts ad hoc du Secrétariat du Commonwealth chargé de la révision du guide d'investissement du Secrétariat pour les pays en développement, ce guide ayant pour objectif principal d'intégrer le concept de développement durable dans les accords internationaux d'investissement. J'ai été désigné en reconnaissance de mes recherches et de ma contribution dans le domaine du droit international public en général, et plus particulièrement du droit international de l'investissement.

S'agissant de mes autres engagements, je peux mentionner, entre autres, mes fonctions de membre du comité de rédaction et de président du comité de rédaction de la Revue juridique de l'Université du Ghana, de membre du conseil de la revue des affaires internationales du LECIA, de rédacteur de la prestigieuse Revue de la Société africaine de droit international et comparé, ainsi que de rapporteur de ladite Société dans le cadre de la réaffirmation des principes du droit international en Afrique. Conçue selon les modalités de la déclaration relative au droit des relations étrangères des États-Unis, adoptée par l'*American Law Institute* et que le Gouvernement des États-Unis utilise comme guide en matière de politique étrangère, la réaffirmation des principes en Afrique visait à assurer une certaine cohérence dans la conduite de la politique et des relations étrangères sur le continent africain. Le premier volet de la réaffirmation dont je suis l'auteur, intitulé « Examen du principe de non-intervention et des règles y afférentes établis conformément à la pratique des États africains en la matière (*Review of the Law on Non-Intervention and its accompanying Rules Constructed from the State Practice of African States regarding Non-Intervention*) », a été publié dans la Revue de la Société en 1995 et est devenu une référence pour les chercheurs du monde entier dans le domaine du droit international public.

J'ai également effectué certaines activités de service public et j'ai notamment été membre de la délégation ghanéenne lors de la 38<sup>e</sup> rencontre du Comité consultatif juridique afro-asiatique à Accra en mars 1999. En 2005, j'ai été nommé par le Gouvernement ghanéen pour exercer les fonctions de juge au tribunal pénal international chargé de poursuivre les Khmers rouges.

Parmi mes publications figure un article publié dans la Revue juridique de l'Université du Ghana, volume XXII (2002-2004), intitulé « Immunité souveraine et crimes internationaux » (*Sovereign Immunity and International Crimes*). Cet article, qui fournit une analyse exhaustive de la position juridique, en droit international, des chefs d'États et de gouvernements en cas de crimes relevant du droit international, a été reconnu par la communauté des juristes et autres professionnels du droit, des écrivains, des chercheurs et des étudiants en droit international.

La publication de mes autres travaux visait à fournir une analyse des problèmes actuels du droit international public et d'autres domaines du droit et à susciter la réflexion.

En fin de compte, je pense avoir apporté une contribution exceptionnelle à la diffusion du droit international public grâce à mes recherches et mes travaux, et à mes activités d'enseignement à la faculté de droit, au *Legon Centre for International Affairs and Diplomacy*, et au Collège du personnel et du commandement des forces armées du Ghana. Ces fonctions, ainsi que mes activités professionnelles et autres contributions, me seront très utiles pour exercer les fonctions de juge de la Cour pénale internationale.